

Confortées, les entreprises publiques locales veulent s'inscrire dans un nouveau politique

by La Gazette - lundi, octobre 26, 2015

<http://correspondances.fr/confortees-les-entreprises-publiques-locales-veulent-sinscrire-dans-un-renouveau-politique/>

Réuni à Nancy, le congrès des EPL a pris acte des assurances de la ministre du logement Sylvia Pinel, qui a réaffirmé leur rôle essentiel dans le logement et l'aménagement. Les congressistes se sont également interrogés sur l'usure du discours politique.

Prononcés en clôture de son discours devant un millier de congressistes réunis le 14 octobre 2015 au centre Prouvé de Nancy, les propos de de Sylvia Pinel, ministre du Logement, ont d'autant plus rasséréner les représentants des Entreprises publiques locales (EPL) qu'ils se sont accompagnés d'engagements sur participation au Grand Paris et sur la mutualisation des ressources entre bailleurs sociaux.

En appui au Grand Paris

Président de la fédération des EPL et sénateur de l'Isère, Jacques Chiron, n'a pas manqué d'évoquer en préambule l'inquiétude des 108 EPL franciliennes et de leurs 7 000 salariés à l'idée que le Grand Paris puisse se faire sans elles. « *Le plan de mobilisation pour l'aménagement et le logement ne se réduira pas à la seule intervention de Grand Paris Aménagement* », a promis la ministre.

Les EPL seront sollicitées pour atténuer la crise du logement en Ile-de-France, résorber les îlots de pauvreté et contrer la dégradation de certaines copropriétés. Elles sont également appelées à faire progresser le nombre de ZAC, en recul depuis 10 ans, pour redéployer des quartiers intégrant transports, équipements et espaces publics de qualité.

Candidates à la performance

La double compétence des EPL en logement et en aménagement sera mise à profit pour produire des logements dans les zones à forte et dans des opérations de réhabilitation, voire de déconstruction, dans les secteurs moins attractifs. La ministre évoque la nécessité de mettre en place la mutualisation des ressources entre bailleurs sociaux et de définir des objectifs territorialisés.

Le congrès nancéien a mis en exergue la grande diversité des EPL, qui interviennent dorénavant dans la gestion des énergies renouvelables, dans la revitalisation commerciale ou dans l'accueil de la petite enfance.

Député-maire de Dole (Jura) et vice-président de la fédération des EPL, Jean-Marie Sermier a présenté les deux premières SemOp (sociétés d'économie mixte à opération unique) françaises respectivement dédiées à l'eau et à l'assainissement.

Du souffle et du sens

Le congrès a également donné aux élus l'occasion de s'interroger sur l'usure du discours politique et sur la méconnaissance, parfois teintée de défiance, vis-à-vis des nouveaux dispositifs.

Président de la communauté urbaine du Grand Nancy et ancien ministre de la Fonction publique, André Rossinot appelle de ses vœux une nouvelle étape de la décentralisation qui permettrait un grand débat public sur la refonte des rapports entre Etat et collectivités.